

LETTRE D'ACCUEIL 2020-2021

INSTITUT DU SACRE-CŒUR

ECOLE PRIMAIRE

RUE DES MOULINS,50

7700 MOUSCRON

Tél : 056/ 85 40 20

<http://www.mouscron-isc.be>



**En route pour des découvertes, des
apprentissages, du travail, de la joie de
vivre...avec le seigneur et les autres !**

Chers parents,

C'est avec grand plaisir que nous accueillons votre enfant pour cette année scolaire. Nous vous remercions pour la confiance que vous témoignez en notre école. Nous aurons à cœur de faire de notre Institut, un lieu d'éducation chrétienne, d'apprentissages, d'étude et de rencontres des autres.

La sécurité de notre établissement est bien évidemment maintenue et pour entrer dans l'enceinte de l'école durant les heures scolaires, il vous faut une raison valable. Nous vous demandons alors de sonner rue du Sapin vert, de vous présenter et enfin de rejoindre le bureau. Il va de soi que les retardataires devront donc justifier leur retard !

Concernant les repas, à partir de cette année, le choix entre les repas chauds et le pique-nique devra se faire en septembre et il sera définitif pour l'ensemble du 1^{er} trimestre. Il sera impossible d'alterner les 2 types de repas selon les semaines ou les jours.

Le matin, les enfants sont déposés à la grille. Aucun parent dans l'école.

Le soir, les parents peuvent accéder aux cours par la Rue des Moulins ou par la Rue du Sapin Vert. Grilles ouvertes à partir de 15h25. Les enfants seront rangés et partiront lors du passage des parents devant le rang. Nous vous demandons de ne pas vous attarder dans la cour à ce moment-là. Le port du masque pour accéder à l'école est obligatoire pour tous les parents.

Nos élèves devront dès les premiers jours porter un gilet fluo (celui de l'école ou celui acheté par vos propres moyens)

Pour les élèves qui restent à l'étude, celle-ci commence à 15h40 et se termine à 16h40. Vous pouvez venir chercher vos enfants à l'étude **à 16h40**. Merci de respecter cet horaire afin de laisser les élèves travailler sereinement. Aucun départ avant cette heure ne sera possible. L'étude est organisée à partir du jeudi 03 septembre.

Nous tenons aussi à rappeler que les différents cours donnés par les maîtres spéciaux prennent toute leur place dans la formation de nos élèves. Qu'il s'agisse des cours de gym, de néerlandais ou de religion catholique : tous sont obligatoires !

Une réunion de parents sera prévue début septembre, soit **le lundi 07/09 à 18h00 en 1^{ère} et 2^{ème} année, le mardi 08/09 à 18h00 en 3^{ème} et 4^{ème} année et le jeudi 10/09 à 18h00 en 5^{ème} et 6^{ème} année. (1 adulte masqué par enfant).**

Comme depuis 2 ans maintenant, les enfants ont un tee-shirt de gymnastique bleu. Celui-ci est offert aux élèves de 1^{ère} année ainsi qu'aux nouveaux. Pour nos anciens, il est possible, si votre tee-shirt est devenu trop petit, d'en acheter un nouveau auprès des professeurs de gymnastique (5 euros) ou de vous en procurer un par vos propres moyens (en respectant la couleur bleue unie.)

Bienvenue dans notre établissement et très bonne année scolaire.

Toute l'équipe des enseignants et Mme Delphine

La vie dans l'école, règlement d'ordre intérieur, renseignements pratiques.

Pour faciliter votre recherche, les points sont proposés par mot-clé et par ordre alphabétique.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à téléphoner directement à l'école.

- ◆ **Argent** : Afin d'éviter tout problème de perte ou de vol, veillez à ce que les enfants n'emmenent pas d'argent à l'école.

- ◆ **Assurance scolaire** : Gratuite, elle couvre les frais médicaux après intervention de la mutuelle, pour un accident qui s'est produit à l'école ou sur le chemin de l'école. Toute déclaration doit être faite dans les 24 heures. Concernant les lunettes, il est important de prévoir une assurance personnelle car l'assurance scolaire n'intervient pas dans ce genre de frais.

- ◆ **Chiens** : Afin d'éviter certains désagréments et pour la sécurité des élèves, nos amis canins restent à l'extérieur de l'école.

- ◆ **Collations** : Afin de supprimer au maximum les déchets à l'école, chaque élève apporte une collation saine dans une boîte étiquetée à son nom (pas d'emballage individuel). Le mercredi, les élèves amènent un fruit.

- ◆ **Classes vertes ou activités extérieures** : Comme indiqué dans notre projet d'établissement, des classes de découvertes (environ 190€) et les activités spéciales (entre 35 et 50€) sont organisées tous les ans. S'inscrire dans notre école, c'est accepter de participer à ces activités. Les acomptes ou les paiements échelonnés sont prévus chaque mois sur la feuille de comptes.

- ◆ **Collations** : Afin de supprimer les déchets à l'école, chaque élève apporte une collation saine dans une boîte étiquetée à son nom (pas d'emballage individuel). Le mercredi, les élèves amènent un fruit.

- ◆ **Comptes** : Par le seul fait de la fréquentation de l'établissement par l'élève, les parents s'engagent à s'acquitter des frais scolaires dans le respect des dispositions décrétales en la matière. Les parents sont invités à payer par virement bancaire à la fin de chaque mois. Pour des paiements en liquide, une permanence sera organisée. Suite au non-paiement de factures, l'école se réserve le droit d'inviter la société de recouvrement à prendre contact avec les parents. Les frais de société de recouvrement (+20%) incomberont aux parents. TCM BELGIUM NV/SA - Ambachtenlaan 13C 3001 HEVERLEE - Tél 016/ 74 52 03.

- ◆ **Contacts parents - école** : Trois fois par an, les parents sont invités pour un entretien ou une rencontre avec l'enseignant. En début d'année, la réunion permet de présenter l'année, les projets, les objectifs, les attentes. Fin du 1^{er} trimestre, le bulletin de Noël est donné à la réunion qui précise l'évolution de l'enfant. En fin d'année, elle a pour but d'expliquer la progression et précise la décision prise, ainsi que la remise du bulletin.

- ◆ **Etude** : Une étude est organisée tous les jours de **15h40 à 16h40**. Si vous venez chercher vos enfants à l'étude, sachez qu'ils ne sortent qu'à 16h40 ; ceci afin de ne pas perturber le travail des enfants. Après l'étude, aucun rang n'est organisé, il y a possibilité de rester à la garderie jusque 18h30.

- ◆ **Evaluation** : Notre école pratique une évaluation formative régulière, qui tend à rendre explicite les progrès et les difficultés de l'enfant. Elle s'appuie sur la situation d'apprentissage et elle apporte des solutions de remédiation. Notre école pratique une évaluation certificative qui donne des résultats objectifs et chiffrés. Le bulletin sera remis à l'enfant directement aux échéances prévues. Nous vous demandons d'y prêter la plus grande attention et de le signer pour le lundi matin.

- ◆ **Garderie** : Après et avant la classe ou l'étude, l'école organise une garderie de 6h30 à 8h00 et de 16h40 à 18h30. Tarifs en fin de dossier.

- ◆ **Gymnastique** : 2h00 par semaine. L'élève aura un sac convenable contenant des chaussures de gym, un short ou un legging noir et un T-shirt bleu (tee-shirt de l'école à 5 euros ou tee-shirt bleu acheté par vos soins)

- ◆ **Horaires** : **de 8h25 à 12h00 et de 13h15 à 15h25**. Départ des rangs à 15h35. Le mercredi, de 8h25 à 12h00. Le vendredi, fin des cours à 14h55. Les élèves qui retournent à la maison le midi ne reviennent pas à l'école avant 13h00.

◆ **Internet** : Soucieuse de respecter les législations belges et européennes relatives à la protection des données personnelles, notre école vous sollicite afin d'obtenir votre autorisation quant à la publication des photos de votre enfant sur notre site internet. En effet, notre établissement met en évidence les nouvelles technologies et notre site permet, dans le cadre d'activités réalisées à l'école, de les mettre à l'honneur. Nous sommes attentifs au respect de la personne de chaque enfant à travers la diffusion de son image : les enfants apparaissent sur les photos-le plus souvent en compagnie d'autres enfants-et ne sont identifiables que par des personnes proches. Les photos sont d'un format inexploitable à l'agrandissement. Enfin, il faut préciser que notre projet échappe à tout intérêt commercial et n'est lié à aucun apport de type publicitaire.

◆ **Journal de classe** : il est un trait d'union précieux entre l'école et la maison. C'est pourquoi il doit être signé tous les jours.

◆ **Matériel de l'élève** : Un cartable rigide, pouvant contenir des fardes,

Une trousse garnie avec bics bleu, rouge, vert, crayon ordinaire, crayons de couleur, quelques marqueurs, un bâton de colle, un taille-crayon, une gomme, une latte. Pas de gadgets !

Fiez-vous ensuite aux listes données en début d'année par le titulaire.

Nous demandons votre entière collaboration pour apprendre aux enfants à prendre soin de ce qu'ils reçoivent et d'éviter toute forme de gaspillage. Dans les plus petites classes, nous demandons aux parents de vérifier régulièrement que le contenu des trousse des enfants soit complet. Merci !



◆ **Obligation scolaire** : Obligation pour l'élève : il est tenu de participer et d'arriver à l'heure à tous les cours. Toute dispense ne peut être accordée que par le chef d'établissement. **Obligation pour les parents : Les parents veillent à ce que leur enfant fréquente régulièrement, assidûment l'école et qu'il arrive à l'heure.** De par leur autorité sur leur enfant, ils exercent un contrôle de l'attitude et du travail de celui-ci en vérifiant et signant le journal de classe et en répondant aux convocations de l'établissement.

◆ **Rangs** : L'école organise des rangs. Pour le retour vers la maison, ceux-ci sont obligatoires. Les rangs sortent par la cour du sapin vert à **15h35** et le **vendredi à 15h05**. Les enfants de primaire ne sont pas autorisés à emmener les petits de maternelle dans les rangs. Pour les parents qui viennent chercher les enfants en voiture, nous les invitons à utiliser « les zones de déstagement », c'est-à-dire à fixer un point de rendez-vous avec l'enfant hors du périmètre encombré de l'école où il peut être amené par un rang. (Encore plus conseillés en ces temps de pandémie pour éviter la présence de trop de monde au sein de l'école !)

Pour rappel, les rangs organisés par l'école sont :
-rang Rue de Tourcoing - jusqu'au Parking Picardie
-rang vers le Christ - Possibilité de se garer rue des Villas
-rang du Parc - Nombreuses possibilités tout autour du Parc

◆ **Repas** : Notre école organise le restaurant et le pique-nique. Choix à faire pour un trimestre complet.

Le pique-nique est amené dans une boîte (sans emballage) et est glissé dans un sac à dos. Chaque élève a la possibilité de prendre du potage et de l'eau.

Tous les jours, chaque élève apporte sa gourde remplie d'eau (étiquetée au nom de l'enfant)

Il s'agit donc pour les élèves qui restent à l'école le midi, d'avoir une attitude correcte à table et polie avec le personnel de service. Nos menus complets se composent d'un potage, d'un plat consistant et d'un dessert.

◆ **Récréaboum et Récréamidi** : Afin d'occuper agréablement nos élèves sur le temps de midi, le « récréaboum » et le « récréamidi » sont ouverts régulièrement.

◆ **Sanctions** : Tous les enseignants ainsi que la direction sont habilités à sanctionner, de la manière la plus judicieuse qui soit, tout élève qui ne respecte pas les règles établies dans le règlement. Il en va de même en ce qui concerne la tricherie, le vandalisme, le racket, le vol ou toute autre faute grave (violence verbale ou physique, refus d'obéissance, trouble persistant de la classe, violence gratuite, ...) En cas d'escapade ou de fugue, la responsabilité des parents ou du tuteur légal est mise en cause et les forces de l'ordre seront averties dans les plus brefs délais. Les parents ou le tuteur légal en supporteront toutes les conséquences ainsi que les préjudices humains ou financiers causés à l'école. Les sanctions sont de plusieurs natures : elles vont de la simple



réprimande verbale à l'exclusion définitive en passant par la punition écrite, la retenue de l'élève durant une récréation ou une activité ludique et le dossier disciplinaire. Les sanctions d'exclusions provisoire et définitive restent du ressort de la direction après concertation avec l'enseignant.

◆ **Savoir-vivre** : Pour vivre dans la sérénité et le respect de chacun, des exigences de discipline et de politesse sont demandées. Nous vivons dans une école où : on se dit « bonjour » le matin, on surveille son langage, on a une attitude correcte en classe et en récréation, on respecte le personnel éducatif et de service, les élèves, on respecte les bâtiments et le matériel de l'école, on garde l'école et les toilettes propres. Les élèves grossiers, agressifs ou brutaux seront immédiatement sanctionnés !

Certains objets sont totalement interdits à l'école : objets de valeurs (GSM- vols pertes) et tout objet pouvant blesser.

Les parents soutiendront au maximum les différentes mesures pour le bien de tous les enfants et n'interviendront pas sur les cours de récréation, les surveillants étant là pour régler les problèmes éventuels.

◆ **Sécurité** : Notre école met tout en œuvre pour assurer au maximum la sécurité de vos enfants : rangs, surveillances, surveillants habilités, caméra, accès limité à l'école, porte à codes, parlophonie, etc...

Nous demandons donc avec insistance votre collaboration afin de faciliter les mesures suivantes :

- Le matin, les enfants seront déposés à la grille.
- Les portes de l'école seront fermées durant les heures de cours. Si vous devez venir à l'école, il faudra prendre rendez-vous ou sonner en cas d'urgence. (Un pique-nique oublié n'est pas une urgence.)
- A la fin des cours, les parents pourront entrer dans l'école (port du masque obligatoire) sans s'y attarder inutilement.



De plus, les élèves porteront dès les premiers jours **des gilets fluos** qu'ils mettront pour tout déplacement vers l'école ou vers la maison ainsi que pour tous les déplacements avec la classe.

◆ **Tenue vestimentaire** : Adéquates et classiques :

Pour les filles, pas de dos nus, pas de shorts courts ou de jupes courtes, pas de pantalons à trous, pas de joggings, pas de bijoux, pas de boucles d'oreilles pendantes, pas de piercings. Coupe classique pour les cheveux, Pas de couvre-chef. Chaussures fermées à l'arrière.

Pour les garçons, pas de « joggings » ou tenues sportives, pas de pantalons à trous, pas de boucles d'oreille ni de piercings, coupe classique pour les cheveux, pas de couvre-chef.

DISPOSITIONS FINALES :

Le présent règlement ne dispense pas les élèves et leurs parents de se conformer aux textes légaux, règlements et autres instructions administratives qui les concernent ainsi qu'à toute note ou recommandation émanant de l'établissement.

COMPTES : La gestion des comptes de votre enfant est prise en charge directement par le titulaire et le service comptabilité de l'école. La facture mensuelle sera établie sur base des prestations exactes de votre enfant : repas, études, garderies, excursions... Elles seront, à partir de cette année, envoyées par mail tout comme une grande majorité de courriers.

Les factures doivent être payées par PC Banking ou virement, directement sur le compte de l'école primaire pour le 8 du mois. Attention, l'école maternelle a un autre numéro de compte. Paiements en liquide uniquement aux heures de permanences de Mme Laurence : le lundi de 15h15 à 16h00, le mercredi matin de 8h15 à 9h00 et le vendredi de 14h30 à 16h00.

Le numéro de compte pour l'école primaire est le : 068-2291187-74

IBAN: **BE16 0682 2911 8774**

BIC: **GKCCBEBB**

PRIX :

- Etude : 1.50 € Garderie : 1 € / heure 0.50 € = 1/2 heure
- Pique-nique (potage et participation aux frais de services et surveillance) : 1 €
- Repas (potage, plat consistant, desserts/ participation aux frais de services et surveillance) :
- 3,40 € pour 1ères, 2èmes, 3èmes 3,70 € pour 4èmes, 5èmes, 6èmes
- Epargne pour classes vertes : 30 €/mois

CONGES :**PREMIER TRIMESTRE :**

- Congé de Toussaint : du lundi 02/11 au vendredi 06/11
- Commémoration du 11 novembre : le mercredi 11/11
- Réunion de parents : le jeudi 17/12 à partir de 15h
- Vacances de Noël : du lundi 21/12 au vendredi 01/01

DEUXIEME TRIMESTRE :

- Congé de carnaval : du lundi 15/02 au vendredi 19/02
- Vacances de Pâques : du lundi 05/04 au vendredi 16/04

TROISIEME TRIMESTRE :

- Fête du travail : vendredi 30/04
- Congé de l'Ascension : jeudi 13/05 et vendredi 14/05
- Congé de Pentecôte : lundi 24/05
- Vacances d'été : A partir du jeudi 01/07

DATES A RETENIR :

FETE DE L'ECOLE FESTIFUN 4 : LE 8 MAI 2021 !

BULLETINS :	Le 30/10	Remise du bulletin de Noël : le jeudi 17/12
	Le 12/02	Bulletin de Pâques : le 02/04